



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

loups

Question écrite n° 101603

Texte de la question

M. Éric Ciotti attire l'attention de Mme la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat sur la gestion de la régulation de la population de loups. La situation est de plus en plus difficile pour les éleveurs qui sont confrontés aux attaques de loups. En 2015, 1 100 éleveurs ont été concernés par des attaques indemnisées. Or l'arrêté ministériel du 5 juillet 2016 autorise la destruction d'une population maximale de trente-six spécimens de loups, soit environ 10 % de la population estimée. Ce seuil trop faible permet l'augmentation de la population et les difficultés qui en découlent. Face à l'accroissement du nombre d'attaques, il lui demande quelles mesures elle entend prendre afin de remédier à cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101603

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : Environnement, énergie et mer

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 décembre 2016](#), page 10632

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)